

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025 BUDGET

Etaient présents : **QUILICI-COT Pierrette - MURACCIOLI Pascal - RONDINAUD Jacky - CINQUINI Antoine- LUCCHINI Emile - BASSI Marie-Joséphine- LAPARRA Francesca - GHIPPONI Mathieu -**

Etaient absents avec procuration : **VACCA Serge - QUILICI Jean – Paul - ROSSO Julie – POLI Valérie - GOMEZ Marie-Claude - KORNMANN Laëtitia -**

Etaient absents :

Secrétaire de séance : **BASSI Marie-Josée**

Monsieur le Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal, à 15 heures trente, Monsieur Pascal MURACCIOLI procède à la lecture du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal. Celui-ci fait est voté à l'unanimité. En fin de lecture, Madame BASSI Marie-Josée, est nommée secrétaire de séance par l'assemblée.

Les délibérations suivantes sont présentées et débattues :

### **- Délibération 12/2025 : 3 Taxes**

Le Conseil Municipal en séance, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter les trois taxes et propose les taux suivants :

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| ✓ Taxe Foncière Non Bâti | <b>32,43 %</b> |
| ✓ Taxe Foncière Bâti     | <b>22.15 %</b> |
| ✓ Taxe Habitation        | <b>12.90 %</b> |

Cette délibération est votée à l'unanimité.

### **- Délibérations 13 et 14/2025 : Compte Financier Unique**

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur le premier Adjoint prend la parole.

Le compte CFU du Budget du Port de plaisance montre un résultat pour l'exercice écoulé de :

#### **Investissement :**

- Recettes : **1 891 716.24 €**
- Dépenses : **906 089.53 €**
- Excédent Investissement : **985 626.71 €**

#### **Fonctionnement :**

- Recettes : **1 468 256.05 €**
- Dépenses : **797 354.90 €**
- Excédent Fonctionnement : **556 935.74 €**

Le compte CFU du Budget de la Commune montre un résultat pour l'exercice écoulé de :

**Investissement :**

- Recettes : 1 111 411.03 €
- Dépenses : 740 073.08 €
- Excédent Investissement : 371 337.95 €

**Fonctionnement :**

- Recettes : 3 029 403.48 €
- Dépenses : 2 472 467.74 €
- Excédent Fonctionnement : 556 935.74 €

Ces délibérations ne sont pas votées par Monsieur le Maire.

- **Délibération 15/2025 : Affectation du Résultat Port**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les résultats du Port.  
Pour le Port l'affectation est à hauteur de **670 901.15 €**

Cette délibération est votée à l'unanimité.

- **Délibération 16/2025 : Affectation du Résultat Commune**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les résultats de la Commune.  
Pour la Commune l'affectation est à hauteur de **861 885.74 €**

Cette délibération est votée à l'unanimité.

- **Délibération 17 et 18/2025 : Budgets Primitifs**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs du Port de Plaisance et de la Commune.

Le budget de la Commune, est en Fonctionnement de 4 312 460.00 euros et en Investissement de 1 948 981.20 euros.

Le budget du Port, est en Fonctionnement de 1 625 219.00 euros et en Investissement de 3 361 909.58 euros.

Monsieur le Maire procède à la lecture du tableau des subventions qui est voté comme indiqué en annexe.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

**Questions diverses**

Monsieur le Maire expose la demande des forains, qui comme chaque année souhaitent se réinstaller sur la Commune pour la saison estivale 2025.

Le Conseil Municipal approuve la demande mais souhaite que ceux-ci soient présents au marché de Noël et que l'accès au terre-plein ne soit pas accessible le lundi matin, jour de marché.

Le Maire clos la séance à 15H45.